

L'accès à l'école par l'escalier et la venelle à droite du bâtiment principal (identifiable par ses deux entrées historiques) doit être repensé pour assurer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

FICHE MISSION



CHÂTILLON-EN-DIOIS (669 HAB.) : RÉNOVER L'ÉCOLE JULES FERRY : STRATÉGIE GLOBALE ET MISE EN ŒUVRE

L'école de Châtillon-en-Diois se situe près de l'Hôtel de ville classé Monument historique. Ses bâtiments Jules Ferry et sa cour arborée en balcon sur le paysage offrent un cadre idéal pour les enfants mais des problèmes sont présents : chauffage au fuel énergivore et malodorant, surchauffe estivale, petites salles de classe, partage d'un accès avec les logements installés dans les étages, accessibilité des personnes à mobilité réduite non assurée... Fin 2023, les élus décident d'engager une rénovation. Le CAUE et Territoire d'énergie SDED les accompagnent dans le choix d'une stratégie générale à adopter. Le cahier des charges rédigé ensuite pour une rénovation à la fois thermique et fonctionnelle respecte le contexte et les exigences des élus et usagers : atteinte du niveau BBC rénovation, recours à des matériaux biosourcés...

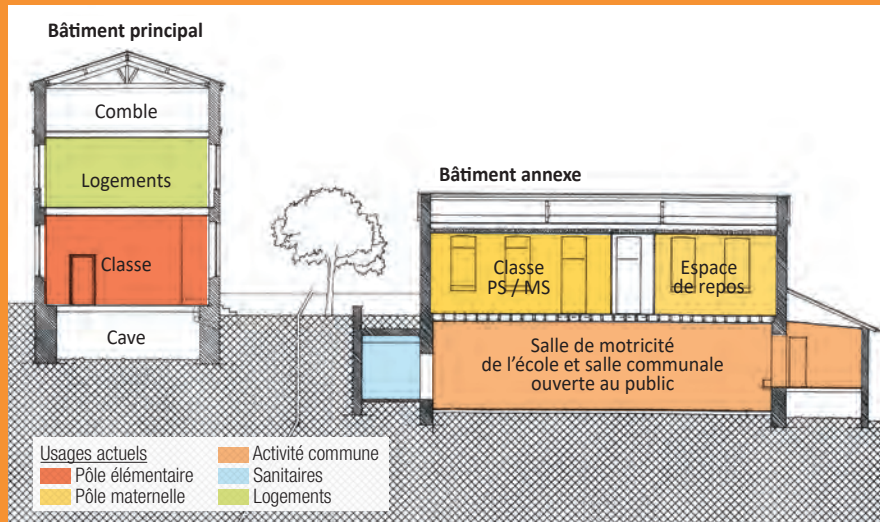
20
25

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

- L A
D R O
M E -

c|a.u.e

Contexte



▲ Aujourd'hui, le site de l'école accueille quatre classes (de la maternelle à l'élémentaire), des logements et une salle communale semi-enterrée. Les salles de classe réparties sur les deux bâtiments sont petites. La cour et les bâtiments sont inscrits dans la pente, dans un contexte contraint mais qualitatif.

Objectifs

- Améliorer les performances thermiques et le confort des espaces pédagogiques intérieurs et extérieurs
- Préserver l'architecture patrimoniale de l'école Jules Ferry et révéler son insertion urbaine et paysagère
- Repenser l'accès principal de l'école (assuré aujourd'hui par une venelle et un escalier), pour répondre notamment à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Affirmer l'utilisation de la future salle polyvalente située sous l'un des bâtiments de l'école

Moyens

- Suite à un audit préalable ayant permis de mieux appréhender les caractéristiques du bâtiment :
- confier une mission de diagnostic pour approfondir les différents scénarios possibles
 - et une mission de maîtrise d'œuvre en bâtiment à une équipe de professionnels pour la réhabilitation thermique, la restructuration-extension de l'école et le réaménagement de la cour et de ses abords

✓ **MISSION DU CAUE MENÉE EN PARTENARIAT AVEC :**

- Territoire d'énergie SDED

✓ **ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RETENUE À L'ISSUE DE LA CONSULTATION :**

E-COHABITER (architecte mandataire), Eurre (26) ; SMall Paysagiste (paysagiste), Aouste-sur-Sye (26) ; K.D.E.C. (économiste), Crest (26) ; BEOD (fluide, thermique), Le Teil (07) ; VT control (acoustique), Valence (26) ; BSY (structure), Aouste-sur-Sye (26)

Mission

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU CAUE

1. RÉFLEXIONS ET PROGRAMMATION :

- Prise de connaissance du contexte urbain et paysager et du rôle structurant de l'école et de sa cour dans le fonctionnement villageois
- Recueil des besoins auprès des usagers
- Tests de stratégies sur les bâtiments : conserver les logements, agrandir ou non les salles de classe, etc.
- Définition des éléments de programme fonctionnels, des objectifs de performance énergétique et de qualité environnementale,

en adéquation avec les spécificités architecturales et urbaines du site

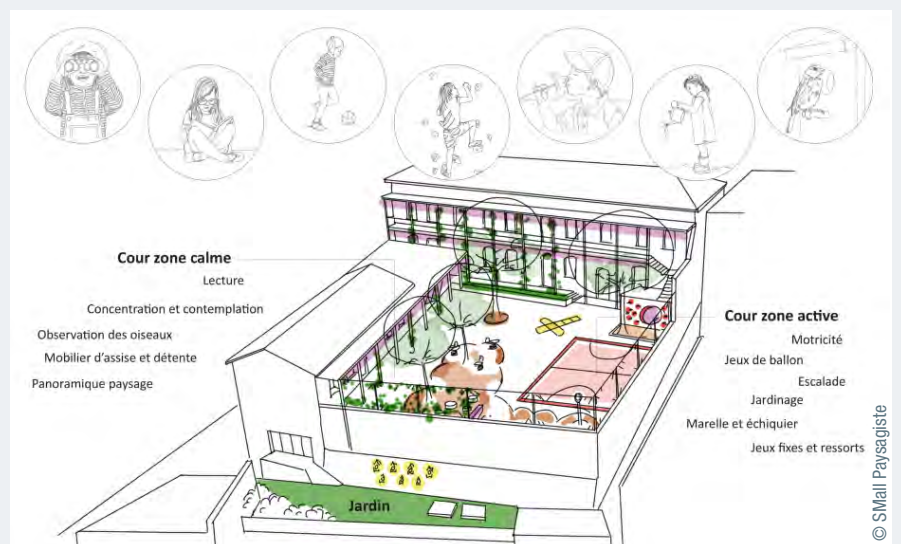
2. ACCOMPAGNEMENT DANS LA PROCÉDURE DE CHOIX DE L'ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS :

- Élaboration du cahier des charges
- Rédaction des pièces de la consultation
- Appui à l'analyse des candidatures et des offres

3. SUIVI DU DÉROULEMENT DE LA MISSION D'ÉTUDES DE DIAGNOSTIC ET DE FAISABILITÉ menée par l'équipe de professionnels



▲ Cette perspective donne à voir l'ambiance de l'école restructurée. Une coursive est créée à l'étage pour reporter une circulation à l'extérieur. Celle-ci joue aussi un rôle de protection solaire sur la façade sud et d'espace couvert pour les enfants dans la cour



▲ Le projet comprend le réaménagement de la cour et sa désimperméabilisation. Un meilleur accès au jardin sera assuré en contrebas de l'école

Un bâtiment vétuste et sans valeur architecturale situé sur la place du village, entre la mairie et l'école

FICHE MISSION



COMBOVIN (476 HAB.) : RÉHABILITER OU RECONSTRUIRE L'ÉQUIPEMENT ASSOCIATIF ET SCOLAIRE ?

À Combovin, les activités associatives et le restaurant scolaire sont accueillis dans un bâtiment idéalement situé dans le centre du village mais en mauvais état. Faut-il démolir et reconstruire cet équipement (si oui, où et comment ?) ou peut-il être conservé et réhabilité ? Après un travail d'état des lieux et de pré-programmation, le CAUE conseille aux élus de confier à une équipe de maîtrise d'œuvre la réalisation d'une étude pour aider à la décision. Celle-ci inclue un diagnostic technique et la production de plusieurs scénarios comparatifs tenant compte des enjeux et contraintes réglementaires, techniques et financières.

20
25

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

- L A
D R O
M E -

c|a.u.e

COMBOVIN (476 HAB.) :
RÉHABILITER OU RECONSTRUIRE
L'ÉQUIPEMENT ASSOCIATIF ET SCOLAIRE ?

Contexte



- ▲ La façade arrière (avec des fissures apparentes) donne sur un espace privilégié à l'ombre de la ripisylve de la Véore.



- ▲ La salle, vétuste et sombre, sans rangement : ses usagers profitent peu des espaces extérieurs côté Véore et côté place.

Objectifs

- Garder l'équipement dans l'emprise de la parcelle communale où il se situe, à proximité de la mairie et de l'école
- Disposer d'un bâtiment plus économe en énergie et plus fonctionnel (surfaces supplémentaires pour l'office et le stockage), répondant mieux à la polyvalence des usages



- ▲ La façade côté place où se déroulent de nombreuses manifestations extérieures

- Offrir aux enfants et habitants un bâtiment plus accueillant et confortable (en hiver et en été)
- Requestionner l'intérêt du bâtiment existant avant de s'orienter vers sa déconstruction et reconstruction au regard des contraintes (zone inondable...) et enjeux du site, des éléments de programme et du budget de la commune

Moyens

Confier à une équipe de professionnels une mission de maîtrise d'œuvre comportant au préalable un diagnostic (études techniques et scénarios chiffrés de réhabilitation-extension et de démolition-reconstruction) pour :

- déterminer les conditions de faisabilité du projet,
- échanger avec le pôle risques de la Direction départementale des territoires (DDT),
- éclairer le choix des élus et permettre de statuer en connaissance de cause sur la suite à engager en maîtrise d'œuvre.

Mission

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU CAUE

✓ MISSION DU CAUE MENÉE
EN PARTENARIAT AVEC :

- Territoire d'énergie SDED

✓ ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
RETENUE À L'ISSUE DE LA CONSULTATION :

TERRAM Architectes (architecte mandataire, économie), Livron-sur-Drôme (26) ; ADUNO (fluides, thermique, électricité), Montélimar (26) ; ICS (structure), Valence (26) ; VT CONTROL (acoustique), Portes-lès-Valence (26)

1. ÉTAT DES LIEUX ET PROGRAMMATION :

- Prise de connaissance du contexte urbain et du site ; état des lieux du bâtiment existant et de ses abords
- Recueil des besoins des usagers (associations locales et restaurant scolaire) et des objectifs des élus (mutualisation, facilité d'usage et d'entretien...)
- Définition des éléments de programme fonctionnels (salle modulable et locaux

annexes, lien avec les espaces extérieurs), des enjeux de qualité du projet (insertion dans le site, projet sobre et low-tech, confort d'usage, lumière et vues...) et des objectifs de performance énergétique et de qualité environnementale en lien avec Territoire d'énergie SDED

2. ACCOMPAGNEMENT DANS LA PROCÉDURE DE CHOIX DE L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE :

- Proposition d'une procédure d'accord-cadre avec une mission de diagnostic (1^{er} marché subséquent) et une mission de maîtrise d'œuvre en bâtiment (2^e marché subséquent)
- Rédaction du cahier des charges et du règlement de consultation
- Analyse technique des 13 candidatures puis des 4 offres ; participation aux entretiens de négociation

3. SUIVI DU DÉROULEMENT DE LA MISSION :

- Suivi aux côtés des élus, des études confiées à Terram Architectes, du diagnostic à l'avant-projet sommaire (APS)
- Appui à la coordination entre l'architecte mandataire du projet de bâtiment et l'équipe déjà chargée de la requalification d'espaces publics villageois (Terra Topia, paysagiste mandataire et Aurving, bureau d'études VRD)



FICHE MISSION



LAVEYRON (1 253 HAB.) : ALLER AU-DELÀ DE LA SEULE RÉHABILITATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

En 2023, les élus de Laveyron sollicitent l'accompagnement du CAUE et de Territoire d'énergie SDED pour engager la réhabilitation thermique du bâtiment de l'école élémentaire. Vieillesant et énergivore, ce dernier s'insère dans un grand site d'équipements scolaires et sportifs, entouré d'infrastructures routières et ferroviaire. En questionnant les usages et le confort, la réflexion s'élargit rapidement au devenir de l'ensemble du site : le bâtiment de l'école maternelle, les entrées du site, les cours... Quelles écoles pour demain et quelles priorités face aux défis climatiques ? Progressivement, les objectifs environnementaux du projet s'affinent et les élus s'emparent de nouveaux sujets comme la désimperméabilisation et la renaturation des espaces extérieurs, le réemploi de matériaux, l'accueil de "la classe dehors", etc.

Contexte



▲ Le pôle d'équipements scolaires et sportifs s'insère entre la RN7, la voie ferrée et des quartiers pavillonnaires. L'analyse des étapes de construction des bâtiments, de leurs logiques structurelles et thermiques, des usages et des flux à l'échelle du site, ont permis de définir un périmètre d'études élargi et un périmètre de travaux prioritaires.

Objectifs

identifiés avec l'appui du CAUE :

- Améliorer le confort d'usage de l'école et de ses abords, ainsi que les performances thermiques des bâtiments
- Valoriser l'entrée de l'école et renouveler l'architecture existante avec sobriété
- Préserver les qualités paysagères de la cour en affirmant son usage pédagogique

Moyens

Confier une mission de diagnostic suivie d'une mission de maîtrise d'œuvre en bâtiment à une équipe de professionnels pour la réhabilitation thermique de l'école primaire (hors gymnase et restaurant scolaire) et le réaménagement de la cour et de ses abords

✓ **MISSION DU CAUE MENÉE**

EN PARTENARIAT AVEC :

- Territoire d'énergie SDED
- Communauté de communes Porte de DrômArdèche (CCPDA)

✓ **ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

RETENUE À L'ISSUE DE LA CONSULTATION :

KYPSELI Architectes (architecte mandataire, thermique-fluides), Valence (26) ; VIVACE (paysagiste), Annonay (07) ; Bureau Mathieu (structure béton), Chabeuil (26) ; BE ELEMENT BOIS (structure bois), Valence (26) ; Orféa (acoustique), Valence (26)

Mission

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU CAUE

1. RÉFLEXIONS ET PROGRAMMATION :

- Prise de connaissance du contexte urbain
- État des lieux des bâtiments et de leurs abords
- Recueil des besoins auprès des usagers
- Définition des éléments de programme fonctionnel et des objectifs de performance énergétique et de qualité environnementale, en adéquation avec les spécificités urbaines et architecturales des bâtiments et du site

2. ACCOMPAGNEMENT DANS LA PROCÉDURE DE CHOIX DE L'ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS :

- Élaboration du cahier des charges
- Rédaction des pièces de la consultation
- Appui à l'analyse des candidatures et des offres

3. SUIVI DU DÉROULEMENT DE LA MISSION D'ÉTUDES DE DIAGNOSTIC ET DE FAISABILITÉ menée par l'équipe de professionnels choisis

Réemploi	
Localisation	Ecole élémentaire - Classe milieu
Nature	Auge
Hypothèse	Réutilisation sur site dans la fonction initiale
Réemploi	
Localisation	Ecole élémentaire - Classe droite
Nature	Panneaux acoustiques
Hypothèse	Réutilisation sur site dans le bâtiment admin et/ou récupération pour un autre bâtiment



◀ La cour existante aux abords des bâtiments, principalement dédiée aux jeux de ballon



◀ La proposition : une cour désimper-méabilisée et en partie végétalisée pour améliorer le confort d'été et permettre de nouveaux usages pédagogiques

▲ Extraits du diagnostic réalisé par la maîtrise d'œuvre (Kypseli architectes) : proposition de réemploi de matériaux, d'équipements et de mobiliers

FICHE MISSION



ROCHEGUDE (1 678 HAB.) : ENGAGER UN PROJET GLOBAL SUR L'ÉCOLE POUR UN VRAI GAIN DE CONFORT THERMIQUE

Les élus et parents d'élèves rochegudiens souhaitent végétaliser la cour de récréation pour tempérer les surchauffes estivales au sein de l'école Simone Veil. Pour plus d'efficacité dans le rafraîchissement des différents lieux, le CAUE et Territoire d'énergie SDED leur conseillent d'intervenir aussi sur les espaces intérieurs. Un cahier des charges de maîtrise d'œuvre est défini à partir d'un audit énergétique identifiant les travaux bâtimentaires nécessaires et sur la base des pistes d'aménagement des cours repérées par le CAUE.

- L A
D R O
M E -

c|a.u.e

Contexte



▲ Des cours à dominante minérale qui subissent de fortes surchauffes dès le printemps et des bâtiments peu isolés aux équipements vieillissants ne répondant plus aux normes

Objectifs

Rendre les conditions d'apprentissage confortables en toutes saisons et remettre à niveau les bâtiments dans leur ensemble en anticipant les nouvelles réglementations thermiques et environnementales.

Moyens

- Réaliser un audit énergétique préalable à la maîtrise d'œuvre pour construire des scénarios de rénovation des bâtiments qui permettent de répondre aux besoins de mises aux normes, du décret tertiaire et des autres obligations réglementaires
- Confier une mission de diagnostic suivie d'une mission de maîtrise d'œuvre en bâtiment et en infrastructure à une équipe de professionnels pour la réhabilitation thermique des bâtiments et la végétalisation et le réaménagement de la cour et des extérieurs



▲ L'audit énergétique propose des scénarios de travaux dont les coûts et les économies financières et énergétiques à plus ou moins longs termes sont évalués

MISSION DU CAUE MENÉE

EN PARTENARIAT AVEC :

- Territoire d'énergie SDED
- OPERA Énergie, bureau d'études en charge de l'audit énergétique

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

RETENUE À L'ISSUE DE LA CONSULTATION :

Atelier d'architecture Armand-Coutelier (architecte mandataire), Bollène (84) ; BEAUR (paysagiste et bureau d'études VRD), Aubenas (07) ; CCE ingénierie (bureau d'études thermique), L'Isle-sur-la-Sorgue (84) ; MATHIEU (bureau d'études structure), Chabeuil (26) ; et VT Control (bureau d'études en acoustique), Portes-lès-Valence (26)

Mission

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU CAUE

1. RÉFLEXIONS ET PROGRAMMATION :

- État des lieux des espaces extérieurs et intérieurs, recueil des dysfonctionnements et des besoins par le biais de questionnaires auprès des usagers
- Sensibilisation des élus, enseignants, agents et parents d'élèves aux enjeux liés à la végétalisation des cours d'école et à la réhabilitation thermique des locaux scolaires : des enjeux environnementaux, éducatifs et de confort (thermique d'été et d'hiver) présentés à l'aide d'un diaporama illustré de réalisations et de retours d'expérience

2. ACCOMPAGNEMENT DANS LE CHOIX D'UNE ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE :

- Rédaction du cahier des charges du projet et des missions à confier à une équipe de professionnels en architecture, paysage et thermique dans le respect de la réglementation des marchés publics
- Appui à la rédaction des pièces de consultation et à l'analyse des candidatures et des offres

3. SUIVI DU TRAVAIL DE CONCEPTION :

- Participation aux réunions de présentation du travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre



Paroles des usagers



Le fait que la rue de l'école soit fermée aux horaires d'entrée et sortie est très sécurisant et apprécié des parents.

> Un espace difficile à surveiller avec notamment un arbuste à côté de l'entrée derrière lequel se cachent les enfants (s'il n'était pas dans un coin ce serait plus simple)

> Des flaques d'eau modérées se forment au niveau du portail côté cour



▲ Esquisse d'aménagement des espaces extérieurs

Diagnostic de l'existant : retour des usagers intégré dans le cahier des charges

FICHE MISSION



SAINT-NAZAIRE-LE-DÉSERT (206 HAB.) : MUTUALISER LES USAGES POUR UN ÉQUIPEMENT SOCIAL ET CULTUREL À LA JUSTE ÉCHELLE

En 2023, les élus de Saint-Nazaire-le-Désert sollicitent le CAUE pour réfléchir à la construction d'un équipement sur la place du Brouas et le site d'anciens ateliers communaux. L'association TIS, principal acteur de la vie villageoise, est alors à l'étroit dans des locaux peu adaptés et peu accessibles du centre ancien. Jusqu'en 2025, le CAUE accompagne la commune et ses partenaires pour définir et dimensionner un programme multifonctionnel à vocation sociale et culturelle, adapté aux besoins et aux ressources locales. Comment optimiser les surfaces à construire ? Pourquoi et comment mutualiser les espaces ?

20
25

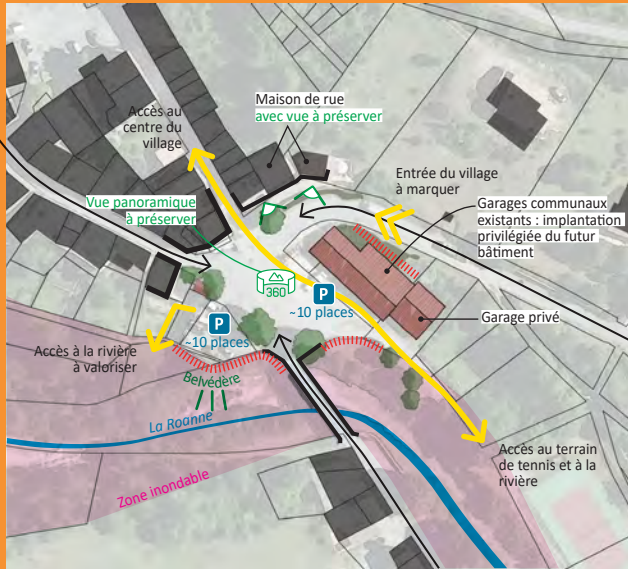
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

- L A
D R O
M E -

c|a.u.e

SAINT-NAZAIRE-LE-DÉSERT (206 HAB.) : MUTUALISER LES USAGES POUR UN ÉQUIPEMENT SOCIAL ET CULTUREL À LA JUSTE ÉCHELLE

Contexte



▲ Lecture partagée du site : synthèse de l'état des lieux et des enjeux d'aménagement définis avec les élus



▲ La place du Brouas, seuil d'entrée sud du village



▲ Les anciens garages communaux : un bâtiment en bois, construit dans les années 1960, adossé à la route départementale et à un garage privé

Objectifs

- Aménager un équipement confortable et accessible à tous pour une agence postale, un espace de vie sociale, un espace public numérique et une bibliothèque
- Proposer un nouvel espace mutualisé pour toutes les associations du village, en cohérence avec les capacités financières de la commune
- Mettre en valeur l'entrée du village

Moyens

Les élus ont fait le choix du mandat de maîtrise d'ouvrage pour déléguer à un mandataire, l'aménagement du tiers-lieu associatif et la requalification de ses abords. Pour initier la conception du projet, le mandataire est chargé de confier une mission de diagnostic suivie d'une mission de maîtrise d'œuvre à une équipe de professionnels (architecte et bureaux d'études).

Mission

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU CAUE

1. RÉFLEXIONS ET PROGRAMMATION :

- Prise de connaissance du contexte foncier, urbain, paysager et réglementaire, état des lieux des espaces existants et de leur fonctionnement (salle des fêtes, salles de la mairie-école, anciens ateliers, locaux du TIS) et recueil des besoins auprès des usagers
- Traduction des besoins en éléments de programme fonctionnel avec les partenaires et premières projections sur site, lecture partagée du site avec les élus pour définir les enjeux d'insertion
- Propositions et échanges sur des hypothèses de programmes et d'implantations
- Choix d'un scénario (en adéquation avec les besoins et les ressources de la commune) et définition des objectifs de qualité (en lien avec les spécificités urbaines et paysagères du site)

2. APPUI À LA CONSULTATION ET SUIVI DE LA MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE :

- Rédaction du pré-programme
- Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre jusqu'à l'avant-projet sommaire (APS) (mission menée par l'équipe de professionnels choisie avec Drôme Aménagement Habitat, le mandataire de maîtrise d'ouvrage)

MISSION DU CAUE MENÉE

EN PARTENARIAT AVEC :

- Département de la Drôme (médiathèque Diois Vercors)
- Communauté de communes du Diois (CCD)
- Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Drôme

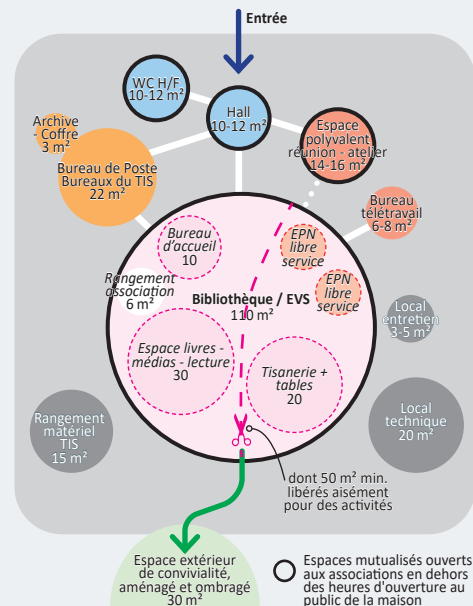
MANDATAIRE :

Drôme Aménagement Habitat (DAH)

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE :

TERRAM Architectes (mandataire, architecture et économie de projet), Livron (26) ;
ICS (bureau d'études structure), Valence (26) ;
ADUNO (bureau d'études fluides, électricité et thermique), Valence (26)

Organigramme final issu de nombreux arbitrages : le choix de délocaliser certains stockages dans un nouveau hangar hors site, ainsi que l'optimisation et la mutualisation des espaces, ont permis de diviser par deux les surfaces prévues initialement.



▲ L'une des hypothèses de programme et d'implantation travaillée avec le CAUE envisageait des logements communaux à l'étage de l'équipement.